

LES CONSEILS

- VÉRIFIEZ RÉGULIÈREMENT VOTRE VITESSE.
- ADAPTEZ VOTRE VITESSE AUX CIRCONSTANCES.
- RESPECTEZ LES DISTANCES DE SÉCURITÉ.
- POUR VOS RENDEZ-VOUS, PARTEZ EN AVANCE.



VITESSE

VITESSE EXCESSIVE



DES ACCIDENTS MORTELS

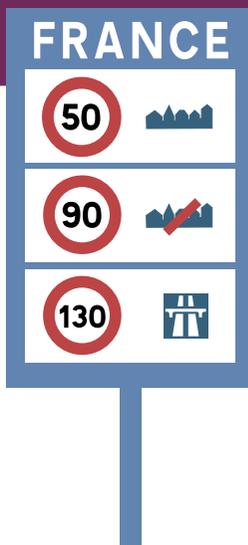
- Un choc à 50km/h équivaut à une chute du 3^e étage. Du 22^e étage à 130 km/h.
- La distance d'arrêt est incompressible : en ville à 50 km/h, il faut 28 mètres pour s'arrêter.
- Rouler à 140 km/h plutôt que 130 km/h ne fait gagner que 3 minutes tous les 100 kilomètres.
- La capacité visuelle diminue avec la vitesse. A 130 km/h, le champ de vision n'est que de 30°.

Après une longue journée de travail ou pour se rendre à un rendez-vous, on est parfois tenté d'accélérer pour arriver plus vite. Pourtant, rouler à 140 km/h au lieu de 130 ne fait gagner que 3 minutes tous les 100 km alors que la vitesse demeure l'une des principales causes d'accidents.

Connaître les limitations de vitesse établies sur l'ensemble du réseau, les sanctions encourues en cas de non-respect de ces vitesses et comprendre l'importance des distances de sécurité, autant de notions essentielles pour la sécurité de tous sur la route.

LES LIMITATIONS DE VITESSE

La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier pour diminuer les risques et protéger les usagers. Chaque conducteur doit les respecter.



LES SANCTIONS

DÉPASSEMENT DE VITESSE	AMENDE €	PERMIS
inférieur à 20 km/h	68 ▶ 135	1 point
entre 20 et 50km/h	135	2 ▶ 4 points
au dessus de 50 km/h	1500	6 points

LES DISTANCES D'ARRÊT

La distance d'arrêt correspond à la distance parcourue pendant le temps de réaction du conducteur (1 à 2 secondes) ajoutée à la distance de freinage. Elle augmente avec la vitesse.

